

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2022**  
~~~~~

**BUDGET ANNEXE SPANC 2022**  
**VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2022 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 9 juin 2022.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Robert SIEGEL, Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Xavier PEYRAUD, Mme Monique GIBERT, M. Yves GUIRAUD, Mme Christine SANCHEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, M. Daniel JAUDON, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, M. Claude CARCELLER, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

M. Henry MARTINEZ à Mme Roxane MARC, Mme Martine LABEUR à M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, Mme Béatrice FERNANDO à M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine BONNET à M. José MARTINEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI à M. Jean-Pierre PUGENS, Mme Valérie BOUYSSOU à Mme Véronique NEIL.

Excusés

Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 16	Présents : 37	Votants : 46	Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2846 en date du 11 avril 2022 approuvant le budget primitif de l'exercice 2022 du budget annexe SPANC ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 2901 en date du 20 juin 2022 approuvant l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget annexe SPANC ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 19 mai 2022 ;

CONSIDERANT que les budgets primitifs 2022 concernant l'eau et l'assainissement ont été votés sans reprise anticipée des résultats antérieurs,

CONSIDERANT que les comptes administratifs 2021 ont été adoptés et sont concordants avec les comptes de gestion 2021,

CONSIDERANT qu'il convient d'inscrire les crédits relatifs à la décision d'affectation ou de report des résultats 2021,

CONSIDERANT qu'il convient ainsi de modifier les crédits budgétaires votés à l'aide d'un budget supplémentaire, et d'approuver les modifications de crédits suivantes à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement,

CONSIDERANT que la section d'exploitation du budget supplémentaire SPANC 2022 s'équilibre donc à 48 K€ de crédits supplémentaires :

- Recettes

Chapitre 70: le montant inscrit en produit s'élève à 48 K€ et permet d'équilibrer la section d'exploitation.

- Dépenses

Chapitre 002 : le montant inscrit correspond à la reprise du déficit d'exploitation 2021 du budget annexe SPANC et s'élève à 48 K€.

CONSIDERANT que la section d'investissement du budget supplémentaire SPANC 2022 s'équilibre donc avec 10 K€ de crédits supplémentaires :

- Recettes

Chapitre 001 : report du solde excédentaire d'exécution 2021 du budget annexe SPANC assainissement pour 10 K€.

Chapitre 020 : Le montant en dépenses imprévues pour équilibrer la section de +10 K€.

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'approuver le budget supplémentaire ci-annexé d'un montant de + 48 920 € au sein de la section d'exploitation et de 10 146 € au sein de la section d'investissement du budget annexe SPANC.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2907

Publication le 21/06/2022

Notification le

**DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE**

Gignac, le 21/06/2022

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220620-7761-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

## A VOTER LIGNE PAR LIGNE - BA SPANC - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

FONCTIONNEMENT DEPENSES			Résultats du vote
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel		
65	Autres charges de gestion		
042	Dotations aux amortissements		
002	Déficit antérieur reporté	48 920,06	Adopté à l'unanimité
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>48 920,06</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

FONCTIONNEMENT RECETTES			Résultats du vote
70	Redevances	48 920,06	Adopté à l'unanimité
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>48 920,06</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

INVESTISSEMENT DEPENSES			Résultats du vote
20	Immobilisations incorporelles		
23	Immobilisations corporelles		
020	Dépenses imprévues	10 145,88	Adopté à l'unanimité
RAR21	Restes à réaliser 2021		
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>10 145,88</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

INVESTISSEMENT RECETTES			Résultats du vote
001	excédent reporté	10 145,88	Adopté à l'unanimité
040	Amortissements		
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>10 145,88</b>	<b>Adopté à l'unanimité</b>

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48  
 Nombre de membres présents : 37  
 Nombre de suffrages exprimés : 46  
 9 Procurations

Présenté par le Président

VOTES : *Unanimité* Pour : 46 Contre :

Date de convocation : 09/06/2022

Le Président



Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 juin 2022

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicole	MORERE		<i>[Signature]</i>
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD		<i>Procuration P. SALASC</i>
AUMELAS	Ronny	PONCE		<i>[Signature]</i>
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ		<i>[Signature]</i>
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU		<i>[Signature]</i>
BELARGA	José	MARTINEZ		<i>[Signature]</i>
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Jean-François	SOTO		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Martine	LABEUR		<i>Procuration N. CHRISTOL</i>
GIGNAC	Olivier	SERVEL		<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ	X	<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Philippe	LASSALVY		<i>Procuration O. SERVEL</i>
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN	X	<i>[Signature]</i>
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		<i>[Signature]</i>
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN		<i>[Signature]</i>
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS		<i>Procuration D. CABLAT</i>
LAGAMAS	Christian	VILOING		<i>[Signature]</i>
LE POUGET	Thibaut	BARRAL	X	<i>[Signature]</i>
LE POUGET	Josette	CUTANDA		<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUGENS		<i>[Signature]</i>

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU		<i>Procuration V. NEIL</i>
MONTARNAUD	Anthony	GARCIA		<i>[Signature]</i>
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI		<i>[Signature]</i>
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER		<i>Catherine GIL (suppléante)</i>
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO		<i>Procuration J.-P. ISURE</i>
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC		<i>Bernard PINGAUD (suppléant)</i>
POUZOLS	Véronique	NEIL		<i>Gilles BOULOUYS (suppléant)</i>
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD		<i>Francis RICARD (suppléant)</i>
PUILACHER	Martine	BONNET		<i>Christelle AVIAT (suppléante)</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		<i>Procuration José MARTINEZ</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		<i>Mohamed EL MAHI (suppléant)</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		<i>Procuration R. DARC</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Christine	SANCHEZ		<i>[Signature]</i>
ST ANDRE DE SANGONIS	Yves	GUIRAUD		<i>[Signature]</i>
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO		<i>Pascal THEVENIAUD (suppléant)</i>
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND		<i>Bernard CAUMEIL (suppléant)</i>
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL		<i>Jean-Philippe MORESMAU (suppléant)</i>
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		<i>[Signature]</i>
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		<i>[Signature]</i>
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		<i>[Signature]</i>
ST PARGOIRE	Monique	GIBERT		<i>[Signature]</i>
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI		<i>Procuration J. P. PUGENS</i>
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO		<i>Evelyne GELLY (suppléante)</i>
TRESSAN	Daniel	JAUDON		<i>Monique VIALLA (suppléante)</i>
VENDEMIAN	David	CABLAT		<i>Sylvie MOYANO (suppléante)</i>
				<i>Christine FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)</i>

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A ,le

**BA SPANC - BS 2022 - SECTION D'EXPLOITATION**

<b>DEPENSES</b>		
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produits	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
023	Virement en section d'investissement	
042	Dotations aux amortissements	
002	Résultat de fonctionnement reporté	48 920,06
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>48 920,06</b>

<b>RECETTES</b>		
70	Produits et ventes diverses	48 920,06
74	Dotations Subventions	
75	Autres produits de gestion courante	
77	Produits exceptionnels	
042	Subventions transférables	
002	Résultat de fonctionnement reporté	
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>48 920,06</b>

**BA SPANC - BS 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		
001	Solde exécution invt reporté	
16	Emprunts, cautionnements	
020	Dépenses imprévues	10 146
040	Subventions transférables	
RAR21	Restes à réaliser 2021	
<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>		<b>10 146</b>

<b>RECETTES</b>		
001	Solde exécution invt reporté	10 146
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts	
	Opérations d'investissement	
021	Virement section fonctionnement	
040	Amortissements	
RAR21	Restes à réaliser 2021	
<b>RECETTES DE L'EXERCICE</b>		<b>10 146</b>

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	0,00	48 920,06
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>O</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>	(si déficit)	(si excédent)
<b>S</b>	<b>S</b>	48 920,06	0,00
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>48 920,06</b>	<b>48 920,06</b>
(3)			

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>	10 145,88	0,00
		+	+
<b>R</b>	<b>E</b>	0,00	0,00
<b>P</b>	<b>O</b>		
<b>R</b>	<b>T</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>S</b>	<b>S</b>	0,00	10 145,88
		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>		<b>10 145,88</b>	<b>10 145,88</b>
D'INVESTISSEMENT (3)			

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>59 065,94</b>	<b>59 065,94</b>
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>48 920,06</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>48 920,06</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 145,88		10 145,88
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>10 145,88</b>	<b>0,00</b>	<b>10 145,88</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 145,88</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	48 920,06		48 920,06
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>48 920,06</b>	<b>0,00</b>	<b>48 920,06</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>48 920,06</b>
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>10 145,88</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>10 145,88</b>
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.